

cahier 90

au temps de **Saint Vincent de Paul**
...et aujourd'hui

Le Pouvoir

Bibliographie

- **ENQUÊTE SUR LE POUVOIR.**
Approche biblique et théologique.
Pierre Debergé - Nouv. Cité.

- **RELIGIONS, POUVOIR
ET VIOLENCE.**
Patrick Cabanel et Michel Bertrand.
Ed. du Mirail - février 2005.

- **LE POUVOIR.**
Raisons philosophiques.
Jean Luc Guichet - Ed. Livre de Poche.

- **LE POUVOIR DANS LA SOCIÉTÉ
ET DANS L'ÉGLISE.**
C. Brossolette - Paris Cerf.

- **L'AUTORITÉ, POURQUOI,
COMMENT ?**
Anne Bacus - Marabout.

- **OÙ EST DONC PASSÉE
L'AUTORITÉ ?**
Croire aujourd'hui n° 167.

Sommaire

- Éditorial** 1

- Le Pouvoir** 2
Max Cocoynacq c.m.

- Autorité et grandeur de
l'homme** 6
G. Niño c.m.

- Bonne feuille** 7
Pierre Debergé.

- Questions pour un échange** 8

Pouvoir, domination... deux mots qui trouvent en l'homme des échos différents. Certains aspirent au pouvoir, d'autres s'en méfient, car ils redoutent les excès et les atteintes à leur liberté. Ce pouvoir pouvant aller jusqu'à être un pouvoir de vie et de mort. Pilate disait à Jésus: « *Ne sais tu pas que j'ai le pouvoir de te relâcher et le pouvoir de te crucifier?* » (Jean 19,10).

Si le pouvoir obtient trop souvent une obéissance forcée de ceux qu'ils s'assujettissent, pour le chrétien, le croyant, cette obéissance est volontaire. Ce n'est pas une obéissance servile ou stupide, car le pouvoir est un service inspiré par l'Évangile : « *Qui vous entend, c'est moi qu'il entend! Qui vous repousse, c'est moi qu'il repousse! Et qui me repousse, repousse celui qui m'a envoyé!* » (Luc 10, 16).

Dans l'Église aujourd'hui, les laïcs rendent compte des responsabilités qui leur ont été confiées au service de leurs frères. Tout membre d'une communauté, qui a consacré sa vie au Seigneur, obéit au supérieur parce que lui-même obéit à un Autre. Saint Vincent, pétri de l'enseignement de l'Évangile et de saint Paul, nous montre que dans un corps les membres sont interdépendants et hiérarchisés, sinon le corps ne fonctionne pas. (cf. XII, 94-114).

Il montre que l'obéissance est une valeur ajoutée à l'action (cf. X, 385) car elle nous fait changer de registre : nous ne sommes plus dans le domaine de l'utilité, de l'efficacité, mais dans celui du plaisir de Dieu ; le supérieur me renvoie au *TOUT AUTRE* !

Il est clair qu'au temps de saint Vincent, l'absolutisme de la monarchie colorait sa conception de l'autorité et de l'obéissance. « *Louis XIV n'est pas le créateur de la doctrine du droit divin, qui prend sa source en saint Paul : "Toute autorité vient de Dieu et celles qui existent ont été établies par Dieu". Il sait que Dieu l'a investi d'une autorité spécifique pour le gouvernement des hommes, qu'il est son lieutenant sur la terre* » (J.C. Petitfils. Louis XIV ; Perrin, 1997).

Mais le tempérament, l'intelligence, l'expérience humaine et mystique de saint Vincent font apparaître déjà en lui des éléments fondateurs de la conception contemporaine du pouvoir. En ce sens, Vincent innove.

POUVOIR A TORIT

On ne peut étudier ce deux réalités sans les mettre en corollaire ou en situation dialectique. C'est ce que nous allons essayer de faire pour en tirer les conséquences en ce qui concerne le gouvernement en Église ou dans les communautés.

Fondement social du pouvoir

On confond souvent dans l'usage quotidien le pouvoir avec le gouvernement, qui n'en est qu'une forme limitée et rationalisée. Mais le pouvoir pénètre et informe toute collectivité humaine pourvu qu'elle soit organisée : il constitue, sous des modalités diverses, la machine même de l'action sociale.

Il existe un pouvoir religieux et ce pouvoir ne s'amointrit pas en se diffusant entre les membres d'une Église. Au cours de certaines périodes historiques, par exemple dans le Haut Moyen Age, le pouvoir religieux a pu se prendre pour le pouvoir suprême que l'on ne contredit pas, en relevant que l'Église exerçait alors des fonctions réservées aujourd'hui au pouvoir politique : il suffisait que les principes fussent tirés de l'Écriture et par ses interprètes autorisés ; que les princes régnassent comme oints du Seigneur ; que leurs conseils fussent composés d'ecclésiastiques seuls compétents ; que sur toute la terre l'Église imposât sa propriété éminente. Il est légitime de s'interroger sur le pouvoir tout nu, encore que cette nudité doive être un produit de l'abstraction puisqu'on ne connaît pas de pouvoir sans des autorités (des personnes revêtues de l'autorité) qui l'exercent et sans des sujets qui leur obéissent en vertu d'une supériorité reconnue - cette supériorité.

Aujourd'hui le plus souvent le pouvoir préfère recourir à la persuasion : ou bien l'on incite les sujets par la promesse d'une issue heureuse ou bien l'on active les engagements par la menace de peines dont on espère qu'elles n'auront que rarement à être mises en œuvre.

Cette dernière condition est capitale car le pouvoir, du fait même qu'il a capté la confiance de ses sujets et qu'ils lui obéissent en vertu d'une supériorité reconnue - cette supériorité pouvant être réelle ou supposée - considérée en rapport avec les dominants, prend le nom de prestige (mot qui à l'origine veut dire illusion), celui d'autorité dans

le rapport au dominé . Ainsi l'autorité fonde la légitimité du commandement.

Fondement de l'autorité

L'autorité, pourrions-nous dire, est le pouvoir d'obtenir, sans recours à la contrainte physique, un certain comportement de la part de ceux qui lui sont soumis en excluant l'intervention de la force · cette définition fait ressortir le caractère psychique qui s'attache au phénomène de l'autorité. Elle souligne également le fait qu'il s'analyse nécessairement dans un rapport entre la source de l'autorité et le sujet dont elle influence la conduite, c'est dire que l'assise psychique de l'autorité ne peut être découverte par la seule analyse des psychologies individuelles. Elle se situe dans une relation entre commandement et obéissance ce qui permet de considérer l'autorité comme un phénomène social.

Le trait le plus saillant du phénomène d'autorité réside dans son universalité ; elle s'impose si spontanément, lorsque quelques individus sont réunis, que l'on peut se demander si elle ne constitue pas le fondement des relations sociétales.

Cette hypothèse, qui voit dans la société un aménagement global des rapports d'obéissance à l'autorité, va sans doute à l'encontre de la vision idyllique d'une communauté d'égaux, elle est cependant confirmée par le fait que, là où l'autorité n'est pas exercée par un homme, la société lui substitue une pression collective anonyme qui, bien connue sous le nom de contrôle social, contraint les membres du groupe à certaines attitudes imposées par le conformisme ambiant. Au surplus, l'autorité est à ce point indispensable à l'accomplissement de toute œuvre collective que dans toute entreprise impliquant la convergence des efforts d'une pluralité d'individus, les relations de commandement à obéissance sont en quelque sorte artificiellement créées par l'entremise d'une hiérarchie organique grâce à laquelle est assurée la cohésion de l'ensemble ; il en va ainsi dans toute organisation ou institution, fût-elle religieuse, politique ou sociale.

L'autorité dans l'Église

L'assemblée plénière des évêques qui s'est tenue à Lourdes, en novembre 2004, vient rappeler que l'autorité dans l'Église ne se

résume ni à leurs ministères ni à celui du pape. La thèse qui est retenue peut se résumer ainsi : « *L'Église n'est pas une démocratie en ce sens que le fondement du pouvoir ne vient pas du peuple mais de Dieu.* »

Point n'est besoin d'observer longuement l'Église catholique pour constater qu'elle n'est pas une démocratie. Avec le Pape à sa tête et sa hiérarchie épiscopale, elle ferait figure de monarchie « *Personne ne peut ignorer que l'Église est une société inégale dans laquelle Dieu a destiné les uns à commander et les autres à obéir: ceux-ci sont les laïcs, ceux-là sont les clercs* » affirme le pape Grégoire XVI au milieu du XIX^e siècle. « *La monarchie apparaissait tellement "naturelle" et propre à tout bon gouvernement, qu'on ne voyait guère de raison à se conformer à un modèle politique "mondain" et l'on en est venu à tenir pour acquis, par exemple, que le pape est un monarque et que l'Église elle-même est une immense pyramide commandée par un souverain tout puissant* » écrivait Paul Valadier, en Février 1998, dans Les Études. Pourtant dès le Moyen Age, quand le système féodal s'est ébranlé face aux libertés citadines, de nouveaux systèmes de gouvernement sont apparus dans l'Église; ce fut le cas dans l'ordre des dominicains qui, dès sa fondation au XII^e siècle, a fonctionné selon un mode démocratique « *le principe en est que tout ce qui concerne tout le monde doit être discuté par tout le monde.* » Ainsi, c'est la communauté locale qui élit son prieur, celui qui doit présider à son unité et qui gouverne en s'appuyant sur le chapitre à chaque échelon : local, provincial ou de l'ordre lui-même. La démocratie fonctionne ainsi. En fait beaucoup d'ordres religieux ont été tentés d'être des lieux de vie démocratique.

Néanmoins tout cela demeure insuffisant pour qualifier l'Église de démocratique. « *L'Église n'est pas une démocratie en ce que le fondement du pouvoir ne vient pas du peuple mais de Dieu* -souligne Laurent Villemin, professeur d' ecclésiologie à l'Institut Catholique de Paris -*Dans l'Église c'est l'autorité du Christ qui est première* ».

Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de place pour des fonctionnements de type démocratique « *on peut concevoir de mettre aux voix un supérieur religieux, éventuellement un évêque,* explique-t-il, *mais certainement pas le dogme de la Résurrection* ».

Si les orthodoxes privilégient un mode d'autorité collégiale, les

Saint Vincent et le pouvoir

L' échec de la Fronde assura le triomphe de l' Absolutisme, d'abord par l'intermédiaire du Cardinal Ministre. À la mort de Mazarin, Louis XIV, par un véritable coup d'état, s'impose et décide d'être le maître absolu de son royaume. Sa devise et son blason parlent d'eux-mêmes. Un soleil et les mots latin : « *Nec pluribus impar* », « *À lui seul, il en vaut plusieurs* ». Sa gloire passe par le pouvoir absolu. Toute la société et surtout l'Église communient à cette vision. Déjà, Louis XIII avait préparé avec Richelieu, la montée en force de ce pouvoir absolu. Il n'en fallut pas plus pour que saint Vincent ait une conception identique que seule sa mystique pouvait nuancer.

1 - SAINT VINCENT, HOMME DE POUVOIR

Les titres ne lui manquent pas : bénéficiaire, aumônier, abbé, curé, chanoine, précepteur, fondateur, supérieur, prieur, conseiller au Conseil de Conscience, négociateur pendant la Fronde et beaucoup de responsabilités que lui imposent les événements et son tempérament. Il est un chef né ! Regardons ses premières nominations :

« Aumônier réel des galères »

« Sa dite Majesté, ayant agréable la proposition dudit sieur général des galères, de l'avis de la reine régente sa mère, a confirmé ledit Monsieur Vincent de Paul en ladite charge d'aumônier réel desdites galères, avec supériorité sur tous les autres aumôniers desdites galères, et, outre ce, a donné pouvoir de destituer les aumôniers qu'il ne trouvera pas propres et d'en mettre d'autres en leurs places, comme aussi de commettre en

son absence le supérieur des prêtres de la Mission de Marseille pour en jouir, avec pareilles fonctions, autorité, gages, honneurs et droits, et a affecté a toujours ladite charge d'aumônier réal desdites galères de France, avec pareil pouvoir et autorité, au supérieur général de la congrégation des prêtres de la Mission présent et à venir. » (XIII, 302-303 ; Nomination du Supérieur Général de la Mission comme Aumônier Général des galères - 16 janvier 1644).

« Sous l'obéissance dudit sieur de Paul »

« Les dits ecclésiastiques vivront en commun sous l'obéissance dudit sieur de Paul, en la manière susdite, et de leur supérieur à l'avenir après son décès, sous le nom de Compagnie, Congrégation ou Confrérie des Pères ou Prêtres de la Mission. » (XIII, 200-201 ; Contrat de fondation de la Congrégation de la Mission).

« Il a plu à sa divine bonté »

« Vincent de Paul, général de la Congrégation de la Mission, supérieur et directeur de la confrérie des servantes des pauvres de la Charité, faisons savoir qu'ayant plu à Dieu de se servir de ladite congrégation de la Mission pour établir les confréries de la Charité en plusieurs endroits de ce royaume... Il a plu à sa divine bonté de bénir ce petit ouvrage de ses mains, à feu Monseigneur [Jean-François] de Gondy, archevêque de Paris, de l'approuver, et à Monseigneur le Cardinal de Retz, pour lors son coadjuteur, de donner son approbation, qu'il a réitérée depuis, ainsi qu'il appert par les lettres patentes qu'il a données à cet effet, par lesquelles il approuve ladite confrérie et les règles d'icelle, et nous a institués, notre vie durant, et nos successeurs supérieurs généraux de ladite Mission, supérieurs et directeurs de ladite confrérie des servantes des pauvres de la Charité... » (XIII, 572-573 ; Acte d'établissement des filles de la charité et nomination des officières - 8 août 1655).

Mais bien au-delà des pouvoirs établis, des conflits et des tensions inévitables, autorité et obéissance s'appellent et s'imposent. Le terreau de ce couple inévitable est profondément évangélique :

« Qui vous écoute m'écoute »

« Comment Notre Seigneur aurait-il commandé d'obéir aux scribes et aux pharisiens, aux prêtres de l'ancienne loi, gens vicieux pour la plupart, auxquels Notre-Seigneur en fait de grands et continuels reproches ! Cependant il disait au peuple : *"Obéissez-leur, faites tout ce qu'ils vous diront, mais n'imites pas leurs œuvres."* Et comment lui-même leur aurait-il obéi s'il eut mal fait ou plutôt s'il n'eût su que c'était pratiquer de grands actes de vertu, d'obéir à des gens vicieux et méchants ! Ils étaient pourtant en autorité et dignité ; il fallait leur obéir par cette règle : *« Qui vous écoute m'écoute, qui vous rejette me rejette ».* (Luc 10,16) ... Nous avons fait vœu de vivre toujours dans la soumission et dépendance en pratiquant la sainte obéissance... » (XII, 429 Conférence du 19 décembre 1659 : de l'obéissance - Règles Communes, chap. V, art. 1-3).

2 - LE MODÈLE : LE CHRIST

Avoir le pouvoir, être responsable implique une grande humilité *« à la manière de Notre-Seigneur »* et requiert donc l'esprit évangélique.

« Il a voulu paraître sans pouvoir »

« La troisième fin est la prière que je vous fais de ne point aller aujourd'hui aux pauvres, et qu'ainsi vous honorerez le non-faire du Fils de Dieu et celui de saint Joseph, lequel, ayant la puissance du ciel et de la terre en sa conduite et sous son pouvoir, a voulu néanmoins paraître sans pouvoir. » (I, 153 ; à Louise de Marillac - le 19 mars 1633).

« Que celui qui voudrait être le premier
serait le serviteur des autres ! »

« Vous savez, Monsieur, que les dons de Dieu sont différents et qu'il les départ ainsi que bon lui semble : tel est savant, qui n'est pas propre pour gouverner ; et tel marche à la sainteté, qui n'est pas bon pour la conduite ; et partant, c'est à sa divine providence à nous appeler aux emplois pour lesquels elle nous a donné quelque talent, et non pas à nous à les affecter. Notre-Seigneur, qui avait destiné les apôtres pour être les chefs de toutes les églises du monde, leur dit que c'était lui qui les avait élus ; et une autre fois, voyant quelque émulation entre eux pour la primauté, il leur donna ce beau précepte : *que celui qui voudrait être le premier serait le serviteur des autres*, pour nous apprendre que de nous-mêmes nous ne devons tendre qu'à la soumission. C'est encore ce qu'il nous a enseigné par son exemple, étant venu pour servir et ayant pris forme de serviteur. Or l'homme misérable qui va contre cette règle en voulant s'élever sur les autres, il renonce aux maximes du Fils de Dieu ; il prend un autre parti et se livre à l'orgueil, qui est une source de désordres ; et s'il arrive à ce qu'il prétend, si par malheur il est fait supérieur par son ambition, il ne fait que du mal ; et étant responsable des âmes qu'il a sous lui, il est coupable de tous les manquements qui arrivent par sa mauvaise conduite. C'est ce qui fait même trembler les meilleurs supérieurs et qui leur fait demander instamment d'être déchargés du soin d'autrui. Il y en a plusieurs dans la compagnie. Ce sont aussi ceux-là que Dieu bénit, parce que cette crainte les humilie et les rend plus soigneux de leur devoir. L'expérience que nous avons de ces vérités nous fait bien donner de garde de donner le soin principal de quelque office que ce soit à qui aura témoigné de l'inclination pour l'avoir. » (VII, 143-145 ; à Benjamin Huguier, prêtre de la Mission, à Marseille - du 5 mai 1658).

« L'esprit d'humilité, l'esprit de Notre-Seigneur ! »

« Je désirerais, mes frères, que toute la Compagnie remerciât Dieu de la grâce qu'il lui a faite de ne permettre pas que cet esprit de commander et de supériorité s'empare de ceux qui

sont en charge ; au contraire, tous les supérieurs des établissements de cette petite Compagnie m'écrivent de tous côtés (je n'en sache qu'un tout nouvellement établi), généralement tous les autres ne laissent pas passer six mois qu'ils ne m'écrivent et ne me prient avec instance de les déposer. Enfin celui de Rome ayant été déposé, m'a écrit avec un si grand témoignage de joie et avec tant de remerciement qu'il ne se peut rien imaginer davantage. Je m'estimais heureux de lire sa lettre à la Compagnie ; je suis marri de l'avoir oubliée. Ô mes frères, que de bénédictions recevra la Compagnie tant qu'il plaira à Dieu lui conserver cet esprit, qui est l'esprit d'humilité, l'esprit de Notre-Seigneur ! » (XI, 141 - 142 ; Conférence de 1644 - sur les charges et les offices).

« La place de Notre-Seigneur c'est la dernière »

« Oui, mes frères, la place de Notre-Seigneur c'est la dernière. Celui-là ne-peut pas avoir l'esprit de Notre-Seigneur qui désire commander ; ce divin Sauveur n'est point venu au monde pour être servi, mais bien pour servir les autres ; ce qu'il a magnifiquement pratiqué, non seulement durant le temps qu'il demeura auprès de ses parents et chez les personnes qu'il servait pour gagner sa vie, mais même, ainsi que plusieurs saints Pères ont estimé, durant le temps que les apôtres demeuraient avec lui, les servant de ses propres mains, leur lavant les pieds, les faisant reposer de leurs fatigues.

Enfin il reprit ses apôtres, qui contestaient entre eux à qui serait le premier, leur disant : « *Voyez-vous il faut que celui qui veut être le premier se fasse le dernier et le serviteur de tous les autres.* » (XII, 138 ; Conférence de 1644 : sur les charges et les offices).

3 - LES VERTUS DU POUVOIR

Les vertus de fond sont la vie intérieure et l'humilité. Certaines tournent autour de l'équilibre comme le sens du réel, l'aptitude à la conduite, le bon exemple, la connaissance du devoir, la fermeté, la maîtrise de soi, la prise de conseils, d'autres autour du sens des autres

comme le respect, la douceur, l'affabilité, l'encouragement ou la réprimande, la recherche de l'union des cœurs...

« Si un supérieur est plein de Dieu »

« Si un supérieur est plein de Dieu, s'il est rempli des maximes de Notre-Seigneur, toutes ses paroles seront efficaces, et il sortira une vertu de lui qui édifiera, et toutes ses actions seront autant d'instruction salutaires qui opéreront le bien dans ceux qui en auront connaissance. Pour en venir là, Monsieur, il faut que Notre-Seigneur lui-même imprime en vous sa marque et son caractère. » (I. 344 ; avis à Antoine Durand, nommé Supérieur à Agde à 27 ans, en 1656).

« Un baume précieux »

« Vous verrez, Monsieur, que cette pratique d'humilité, si vous la mettez en vigueur, sera comme un baume précieux en votre maison, qui adoucira les piqûres des langues et les ressentiments des cœurs... » (V, 245-246 ; à Jacques Pesnelle, Supérieur à Gênes - 30 d'août 1658).

« Comme frère! »

« Ceux qui conduisent les maisons de la compagnie ne doivent regarder personne comme leur inférieur, mais bien comme frère. Notre-Seigneur disait à ses disciples : *« Je ne vous dis plus mes serviteurs, mais je vous ai dit mes amis »*. Il les faut donc traiter avec humilité, douceur, support, cordialité et amour. Ce n'est pas, Monsieur, que j'observe toujours cela, mais j'estime faillir quand je m'en éloigne. » (IV, 51 ; à Marc Coglée, Supérieur à Sedan - 13 août 1650).

« Ayez confiance en lui »

« Je veux croire que vous êtes arrivé au Mans, où je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur, et avec le même cœur que je vous envoie la patente pour la supériorité de cette maison, que je vous prie d'exercer, et M. Molony d'en faire la lecture à la famille. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne son esprit pour la conduire dans ce même esprit, qui est humble, doux, ferme et vigilant. Ayez confiance en lui et ne doutez pas qu'il ne vous assiste. Le commencement vous semblera difficile ; mais la grâce et la pratique feront que la suite vous sera aisée ; et la petite communauté, étant composée de personnes bien bonnes et bien intentionnées, vous consolera par sa fidélité au règlement et par la grâce que Dieu vous fera de lui en donner l'exemple, comme j'en prie sa divine bonté... » (VI, 497 ; à Denis Laudin, Supérieur au Mans - 3 octobre 1657).

« Vous devez veiller sur tous »

« Votre principal est la conduite générale de la famille et des affaires ; vous devez veiller sur tous et faire que tout se fasse dans l'ordre. Si, après cela, il vous reste du temps pour étudier, à la bonne heure, vous ferez bien de vous y appliquer. Mais je n'ai aucun loisir pour cela, me direz-vous. Si cela est, Monsieur, assurez-vous que Notre-Seigneur, vous voyant occupé à autre chose pour son amour, sera lui-même votre suffisance, et qu'il vous fera parler utilement quand vous prêcherez. Certes, ce ne sont pas les plus savants qui font le plus de fruit, mais ceux qui ont plus de grâce de Dieu. » (VII, 518 ; à Denis Laudin - 26 avril 1659).

« Au bon plaisir de Dieu »

« Je ne doute pas que votre humilité ne vous fasse fuir les charges et porter avec peine la supériorité que vous exercez ; mais je sais aussi la soumission que vous avez au bon plaisir de Dieu, qui vous impose ce fardeau et qui fait que je vous prie de sa part de le porter quelque temps. J'espère qu'il bénira votre conduite à La Rose, comme il a fait ailleurs, et je l'en prie de tout mon cœur.

Vous ne devez point appréhender la difficulté de la langue . Notre-Seigneur vous la rendra bientôt aisée et familière, pour peu que vous y fassiez attention. » (V, 437-438 ; à Jean Chrétien, Supérieur à la Rose -3 octobre 1655).

« Ferme quant à la fin et doux quant aux moyens »

« Je vous prie, au nom de Notre-Seigneur, que votre principale application soit de faire observer le règlement. Si vous le faites, Dieu sera à votre côté et bénira cette conduite, comme il bénit toujours celles qui sont fermes quant à leur fin et douces quant aux moyens. Ceux même qui auraient peine à cette observance reconnaîtront dans la suite que vous ferez bien d'en user de la sorte ; ils auront plus de respect pour votre personne et enfin plus de soumission à vos ordres. » (V, 552 ; à Louis Dupont, Supérieur à Tréguier - 16 février 1656).

« On juge de sa bonté lorsqu'il s'expose aux orages »

« Les difficultés qui se trouvent en votre conduite ne sont pas des marques qu'elle ne soit bonne ; au contraire, Notre-Seigneur veut faire voir qu'elle l'est, puisqu'il la met à l'épreuve. Ce n'est pas merveille qu'un bon vaisseau se conserve dans le calme, puisqu'un mauvais n'y saurait périr ; mais on juge de sa bonté lorsqu'il s'expose aux orages et qu'il résiste à la tempête. Vous seriez bien heureux s'il n'y avait rien à souffrir en votre supériorité, mais vous le serez encore davantage si vous demeurez ferme au milieu des agitations, pour l'amour de N.-S., qui vous y a engagé ; et si votre humilité vous fait estimer qu'un autre s'en défendrait mieux que vous, votre charité vous doit persuader que c'est à vous d'en souffrir la peine plutôt que de la rejeter sur autrui. Je vous ai prié d'avoir patience, et je vous en prie encore. » (VI, 246-247 ; à Firmin Get, Supérieur à Marseille - 9 mars 1657).

protestants un mode communautaire, l'Église catholique reste profondément marquée par le mode personnel. « *Dans l'Église catholique nous avons trop tendance à considérer les questions de structure comme secondaires, regrette le P. Villemin ; on dit un peu trop rapidement qu'il suffit de se centrer sur le Christ pour tout résoudre mais cette dichotomie est trop simpliste. S'il n'y a pas d'institution, on a beau avoir de bons sentiments, cela ne suffit pas.* » À cet égard les hésitations et les difficultés de nombreuses communautés nouvelles sont évidentes et sans doute la faiblesse du Concile Vatican II a-t-elle consisté à sous-estimer les questions d'organisation. En remettant à l'honneur la collégialité épiscopale, le concile tentait pourtant de rééquilibrer ce qui était devenu une véritable monarchie pontificale, mais, selon Vatican II, cette collégialité épiscopale ne s'exerce qu'au plan de l'Église universelle. La création des conseils (diocésains, paroissiaux, etc.) et la réforme des provinces ecclésiastiques qui a eu lieu en février 2002 permettront-elles une évolution positive ?

Chacun à son niveau peut tirer bénéfice de l'esprit qui a présidé à ces réformes pour le bien de nos communautés.

Max Cocoynacq, c.m.

AUTORITÉ ET GRANDEUR DE L'HOMME

Le pouvoir est le lieu normal où s'exerce l'autorité. Or, il y a aujourd'hui une allergie épidermique à l'autorité. Il y a une sorte de conflit entre les « directives » venant de ceux qui exercent le pouvoir et l'adhésion volontaire des sujets, entre les « arguments d'autorité » et le consensus. Ce conflit vient de ce qu'on ne voit pas, dans les « principes directifs » venant du responsable, des orientations au service d'une cause. C'est dire, d'une part, l'acceptation de la co-responsabilité et l'invitation à aller « plus loin » et, d'autre part, la reconnaissance que ces orientations visent non pas la gloire du supérieur mais la gloire de Dieu.

Le pouvoir est au service des autres et au service du Tout-Autre, à l'exemple du Fils de l'Homme venu non pas pour être servi mais pour servir et donner ce qu'il a de plus précieux, son seul bien : sa

vie. Donc il ne s'agit ni d'obéissance aveugle (absence de méditation, de réflexion et de dialogue) ni d'anarchie (absence de dialogue et de coopération) ni d'absolutisme (dialogue en absence des intéressés et action forcée). En effet le principe moteur de toute action, aussi bien pour ceux qui exercent le pouvoir que pour ceux qui en sont les sujets, c'est l'obéissance non pas aux aléas du tempérament mais « *l'obéissance de la foi* » (Rm 1,5 ; 16,26). La foi, réponse à l'Évangile, engage tout l'homme et c'est pourquoi elle est obéissance à la volonté salutaire de Dieu.

Qui dit « orientations » dit profondeur, car dans le gouvernement d'une communauté il ne s'agit pas de chercher le « prestige » (l'illusion) mais l'annonce de la Bonne Nouvelle et le rayonnement du Royaume des Cieux. L'autorité et le pouvoir cherchent non pas à soumettre des individus, mais à faire grandir des personnes. Si nous regardons l'étymologie du mot, la relation d'autorité est celle qui fait grandir en permettant à ceux qui sont subordonnés de devenir « auteurs », « créateurs. »¹. En effet, c'est elle qui nous autorise, qui nous permet de devenir auteurs. L'autorité invite chacun à prendre sa place et à s'épanouir dans la foi. Ainsi quand l'évangile nous dit que Jésus agissait en pleine autorité, il le faisait par la persuasion et par l'action (cf. Luc 4,32.36). C'est donc une autorité qui suscite l'imitation, le désir de la suivre et devient comme un guide pour l'action.

Germán NIÑO c.m.

Bonne feuille

« Aussi bien dans l'Église que dans le monde, les pauvres et les exclus sont le rappel de la contradiction du monde nouveau inauguré sur la croix : les premiers n'y sont pas toujours ce que l'on croit et le véritable pouvoir n'est pas toujours où on l'imaginerait. Accueillir ce renversement, c'est s'ouvrir au salut. C'est reconnaître dans les plus petits ou les pauvres de la communauté et de la société les

¹ L'auteur (du latin *auctor*), d'où dérive le mot autorité, est celui qui fonde, qui augmente, qui fait avancer, progresser. Cf. « *Où est donc passée l'autorité ?* », in *Croire aujourd'hui*, n° 167, 1^{er} Janvier 2004, p. 16.

plus grands dans le Royaume des cieux. Mieux, c'est reconnaître en chaque crucifié, en chaque victime oubliée du pouvoir, la présence du Ressuscité. Celui qui le connaîtra, et acceptera de faire de son pouvoir un service, le sauvera de ce qu'il peut avoir d'illusoire et de désespérant. Au contraire, celui qui le refusera se verra condamné à l'échec! Bien avant Jésus Christ la sagesse des hommes les avait déjà conduits à cette conviction : *si aujourd'hui tu te fais le serviteur de ce peuple, si tu le sers, si tu lui réponds par des bonnes paroles, ils seront toujours tes serviteurs* (1 R 12,7). Signes d'une toute puissance autre, révélée dans la vie et dans le ministères de Jésus, tous ceux qui exercent le pouvoir savent qu'il leur faut désormais passer d'un pouvoir sacralisé, idolâtré, à un pouvoir "sacramentalisé", car seule le pouvoir désacralisé qui n'est plus un bien personnel dont on peut user (et abuser) mais qu'on exerce en dépendance de la Toute-puissance de Dieu, peut devenir service au sens évangélique du terme.

Vécu en pleine totale dépendance de cette Toute-puissance d'amour et d'effacement, le pouvoir véritable ne peut donc être exercé que dans l'abandon et le service total. Pour celui qui veut être grand ou premier, quelle que soit la nature ou le degré de son pouvoir, s'impose dès lors de devoir de renoncer à lui-même pour accueillir la grandeur et le besoin de ses frères (Marc 8,35; Luc 17,33; Jean 12,25); la réside la véritable grandir de l'homme qui parce qu'il se reconnaît image et ressemblance de Dieu, sait qu'il ne peut pleinement se réaliser qu'en sortant de lui-même et en se dépouillant pour se recevoir de ses frères surtout s'ils sont petits et fragiles. C'est bien connu, pour être fort utile, il faut accepter de devenir faible (cf. 1Cor 9,22; 2 Cor 12, 9-10), de même s'il faut peu de puissance pour écraser et servir, il en faut beaucoup pour s'effacer et servir."

Pierre DEBERGÉ.

*(Enquête sur le pouvoir, approche biblique et théologique -
Nouvelle Cité ; pp 187-189).*

QUESTIONS POUR UN ÉCHANGE

1. *« Qu'il ne se passe rien, qu'il ne se fasse rien et qu'il ne se dise rien que vous ne le sachiez l'une et l'autre. Il faut avoir cette mutualité. » (XIII, 642)*

Connaissez-vous les post-it ? Ce sont des petits papiers de couleur à dimensions et à formes variées qui permettent de s'informer sans se parler. Ils peuvent fleurir sur les tableaux d'affichage. Est-ce le meilleur moyen de s'informer, de se parler, de se rencontrer en profondeur ? Quels autres moyens plus sérieux prendre ?

2. *« Quel remède à cela? » (XI, 4)*

Beaucoup de paroles tuent le silence... et la réflexion ! Nos échanges (communautaires, familiaux, professionnels, fraternels) peuvent rester vides de sens. Comment nos échanges nourrissent-ils notre vie et notre réflexion commune ? À partir de quoi les nourrissons-nous ? Exemples fiches vincentiennes, lettres circulaires, écrits du Fondateur, textes du magistère. Et quoi encore ?

3. *« Vos règles doivent être considérées comme des canaux par lesquels Notre Seigneur fait couler ses grâces » (X, 364)*

A) Les conseils ont des règlements, les communautés ont des projets de vie, les associations des statuts... Et nous ? Qu'en est-il de notre projet communautaire ou d'équipe ?

B) La vie suit son cours, les règlements aussi. Se rencontrent-ils ? En clair, faisons-nous des révisions de vie à la lumière de nos convictions partagées ?

*« Comme vous aimez le bon ordre,
il dépend de vous de le faire garder »
(VII, 375)*

Quelques uns des cahiers déjà publiés et encore disponibles

- * Louise de Marillac
- | | |
|--|--|
| 54. – Une femme théologienne ; | 71. Discerner. |
| 55. – Une femme d'Église ; | 74. Responsabilité. |
| 56. – Une femme engagée. | 77. Amour de Dieu. |
| 57. Le temps. | 81. La souffrance. |
| 58. L'humour. | 82. La mort. |
| 59. Les 1 ^{res} Filles de la Charité 1. | 83. Les funérailles. |
| 60. Les 1 ^{res} Filles de la Charité 2. | 84. L'unité des chrétiens. |
| 62. Des hommes apostoliques 2. | 85. Rencontre avec les musulmans. |
| 63. Vincent, homme de prière. | 86. La conciliation. |
| 64. La Vierge Marie. | 87. Discernement des vocations. |
| 65. L'Incarnation. | 88. Discernement des responsables. |
| 66. S'assembler. | 89. Discernement des choix
missionnaires. |
| 70. Accompagner. | |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de
4 € le cahier, plus les frais d'envoi.

*

*Avez-vous pensé à renouveler
votre abonnement ?*

ANIMATION VINCENTIENNE

*Depuis le passage à l'euro, les chèques doivent,
impérativement, transiter par le bénéficiaire !*

Abonnements

France : 12,50 €

Autres pays : 14 €

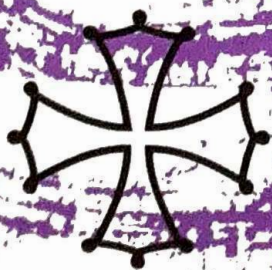
RÉFÉRENCES INTERNATIONALES DE COMPTES

IBAN : FR70 2004 1010 0104 4630 9M02 233

BIC : PSSTFRPPBOR

« Il faut être ferme et invariable
pour la fin,
doux et humble
pour les moyens »

Saint Vincent de Paul
(II, 298)



ANIMATION VINGENTIANNE

16 Grande Rue Saint Michel
31400 TOULOUSE